

SANTE

Le **PAI** : Protocole d'Accueil Individualisé est mis en place pour l'enfant atteint d'une maladie chronique, allergie ou intolérance alimentaire.

L'enfant pourra ainsi bénéficier de son traitement, se sentir en sécurité et compenser les inconvénients liés à son état de santé.

Le PAI est un document écrit élaboré par la famille, le directeur de l'établissement, le médecin de la structure d'accueil à partir des données transmises par le médecin qui soigne l'enfant.

Nous acceptons uniquement les PAI complets dans une boîte fermée au nom et prénom de l'enfant et fournie par la famille

SOINS OCCASIONNELS La délivrance de médicaments ne sera possible qu'avec une ordonnance du médecin et une autorisation des parents

A SAVOIR

Les Accueils de loisirs sont des Accueils Collectifs à Caractères Educatifs de Mineurs (ACCEM), soumis à la réglementation de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) en matière de: taux d'encadrement, personnels diplômés, locaux adaptés, activités diverses, matériels pédagogiques, normes d'hygiène de santé et de sécurité.

Pour toutes inscriptions, toutes annulations et facturations:

cantines.sivom@orange.fr **05.61.30.03.28**

Ouverture au public: lundi au jeudi 9h-13h rendez vous conseillé.

LES DOSSIERS NON COMPLETS NE SERONT PAS ACCEPTES

Responsable service animation:

animation-coumelgendre@orange.fr **05.61.30.03.28**

Présence au bureau mardi, mercredi, vendredi rendez-vous conseillé.

LIVRET D'ACCUEIL 2020/2021



ALSH 6-11ans

Accueil de Loisirs Sans Hébergement Periscolaire

NOTRE FONCTIONNEMENT

L'**équipe d'animation**, est présente pour accueillir, pour assurer le bien-être de votre enfant tout au long de la journée.

L'accueil se déroule à l'école élémentaire où l'aménagement de l'espace lui permettra d'évoluer selon ses choix d'activités et ses envies.

- **Le matin**, l'enfant a accès à des activités calmes, adaptées à son rythme.
- **Le midi**, le temps de la restauration est encadré par les animateurs.

Un self est à disposition.

La pause méridienne se déroule sur 3 temps.

Un planning d'activités variées et innovantes en lien avec le projet pédagogique, est proposé chaque jour.

L'organisation de ces temps de repas et d'activités offre à l'enfant une autonomie et lui permet de se responsabiliser dans ses choix.

(le premier trimestre les enfants de CP mangent sur le premier temps pour leur permettre de vivre une période d'adaptation).

- **Le soir** l'accueil se déroule également sur 3 temps

- Un goûter fourni et choisi par les parents qui est un moment d'échanges et de convivialité très apprécié en fin de journée.

- Une proposition d'activités

- Des activités adaptées, calmes et/ou un temps libre en attendant l'arrivée des parents.

L'enfant a également la possibilité, sur inscription, de faire ses devoirs encadrés par un animateur.

Le « vivre ensemble », reste notre essentiel. Nous proposons un accueil collectif sans oublier l'individualité de l'enfant.

Pour une sécurité morale et affective de l'enfant, des règles de vie sont mises en place parlées et discutées avec les enfants pour un bon fonctionnement de nos accueils.

PARENTS S'il Vous Plaît...

Merci de marquer les affaires de vos enfants avec noms et prénoms

Nous accompagnons les enfants à être responsables de leurs affaires personnelles

SERVICE TRANSPORT SCOLAIRE

Le SIVOM a fait le choix d'organiser un ramassage scolaire.

Pour les plus de 6 ans il n'y a pas d'obligation d'un accompagnateur bus.

L'ALSH Périscolaire VOUS ACCUEILLE

L'**Accueil de Loisirs Sans Hébergement** est un accueil périscolaire qui se déroule le matin, le midi et le soir avant et après l'école, animé par des professionnels diplômés de la petite enfance et de l'enfance, ou en cours de formation.

L'équipe se compose:

D'un animateur référent et d'une équipe encadrante d'animateurs

Ces temps d'animation sont des temps de loisirs éducatifs qui s'articulent autour du temps scolaire.

Les enfants accueillis sont âgés de 6 à 11 ans.

La spécificité de ce public maternel nous amène à proposer des projets d'animation visant à satisfaire leur curiosité et leurs besoins de socialisation.

Ces activités diverses et variées, ont pour objectif de leur apporter de la créativité, de l'épanouissement personnel autour du loisir et de la détente.

La signature de l'adulte responsable est obligatoire lors du départ de l'enfant de l'ALAE du soir

Le matin et le soir votre enfant peut être accueilli sans inscriptions préalables.

L'animateur notera sa présence.

Le midi votre enfant doit être inscrit préalablement pour la commande de son repas.

HORAIRES et LIEU

Le matin: 7h30 à 8h30

Le midi (pause méridienne): 12h10 à 14h00

Le soir: 15h55 à 18h30

L'entrée et la sortie de l'ALAE

6 Rue d'Enbernadet 31530 Lasserre-Pradère